

04 JUIN 2001

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE BROMONT, tenue le 04 juin 2001 20 heures à la salle du conseil au 88, boulevard de Bromont à Bromont et à laquelle sont présents Messieurs les conseillers :

JEAN McMASTER  
PIERRE BRASSARD  
ONIL COUTURE

PAUL M. ROLLAND  
JEAN-GUY TARTE  
MARCEL DION

FORMANT QUORUM et siégeant sous la présidence de la mairesse, Madame PAULINE QUINLAN

Monsieur PIERRE SIMONEAU, o. m. a., greffier, est aussi présent.

MOMENT DE RÉFLEXION ET OUVERTURE DE LA SÉANCE.

Après un moment de réflexion la présidente de l'assemblée déclare la séance ouverte.

---

**ORDRE DU JOUR**

- 1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 2001-06-259 1.1 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 JUIN 2001
- 2. ADOPTION DU PROCÈS VERBAL**
- 2001-06-260 2.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE SPÉCIALE DU CONSEIL MUNICIPAL TENUE LE 23 MAI 2001
- 3. ADMINISTRATION GÉNÉRALE**
- 2001-06-261 3.1 ADOPTION DE LA LISTE DES COMPTES À PAYER DU MOIS DE MAI 2001
- N. M. 3.2 DÉPÔT DE LA LISTE DES PERMIS DE CONSTRUCTION DU MOIS DE MAI 2001
- N. M. 3.3 DÉPÔT DE L'ÉTAT DES REVENUS ET DES DÉPENSES AU 1<sup>ER</sup> JUIN 2001
- 4. AFFAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL**

## 04 JUIN 2001

- 2001-06-262 4.1 NOMINATION DU MAIRE SUPPLÉANT POUR LES MOIS DE JUILLET, AOÛT, SEPTEMBRE ET OCTOBRE 2001
- 2001-06-263 4.2 TOURNOI DE GOLF ANNUEL DU CONSEIL RÉGIONAL DE DÉVELOPPEMENT DE LA MONTÉRÉGIE ET DE MONTÉRÉGIE ÉCONOMIQUE
- 2001-06-264 4.3 TOURNOI DE GOLF DU MAIRE DE LA VILLE DE COWANSVILLE
- 5. AVIS DE MOTION, DISPENSE DE LECTURE ET PROJET DE RÈGLEMENT**
- 6. RÈGLEMENTS**
- 7. AFFAIRES COURANTES**
- 2001-06-265 7.1 AMENDEMENT BUDGÉTAIRE AU 31 MAI 2001
- 2001-06-266 7.2 ACHAT D'IMMOBILISATION FINANÇÉ À MÊME LE SURPLUS – EXERCICE FINANCIER 2001
- 2001-06-267 7.3 ACHAT D'IMMOBILISATIONS FINANÇÉES PAR LE FONDS DE ROULEMENT – EXERCICE FINANCIER 2001
- 2001-06-268 7.4 CROIX-ROUGE CANADIENNE, DIVISION DU QUÉBEC : DEMANDE DE CONTRIBUTION FINANCIÈRE
- 2001-06-269 7.5 HONORAIRES PROFESSIONNELS – VÉRIFICATION POUR L'EXERCICE FINANCIER 2000
- 2001-06-270 7.6 ADJUDICATION DU CONTRAT DE RAPIÉÇAGE DU PAVAGE – APPEL D'OFFRE NUMÉRO TRV-07-2001
- 2001-06-271 7.7 ADJUDICATION DU CONTRAT DE PAVAGE DE PETITES SURFACES – APPEL D'OFFRES NUMÉRO TRV-08-2001
- 2001-06-272 7.8 MANDAT DONNÉ À UNE FIRME D'AVOCAT RELATIVEMENT AU RÉAMÉNAGEMENT DE LA RUE CHAMPLAIN
- N. M. 7.9 OFFRE D'ACHAT D'UN TERRAIN À L'INTERSECTION DE CHEMIN DE GASPÉ ET DE LA RUE DE CHÂTEAUGUAY
- N. M. 7.10 NOUVELLE OFFRE D'ACHAT D'UNE PARTIE DES LOTS 227 ET P-101 FAITE PAR MONSIEUR MYRON DUNN
- 2001-06-273 7.11 OFFRE D'ACHAT DU LOT 1276 DU CADASTRE DE BROMONT FAITE PAR MADAME ELAINE MESSIER
- +2001-06-274 7.12 INSTALLATION DE DEUX (2) PANNEAUX « ARRÊT » SUR LA RUE CHAMPLAIN, À L'INTERSECTION DE LA RUE DE CHÂTEAUGUAY

## 04 JUIN 2001

- |             |       |   |
|-------------|-------|---|
| 2001-06-275 | 7. 13 | DEMANDE D'APPUI POUR LE PROJET D'ÉCOLE PRIMAIRE PUBLIQUE À PÉDAGOGIE WALDORF                  |
| 2001-06-276 | 7. 14 | BUDGET SUPPLÉMENTAIRE DE L'OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE BROMONT                           |
| 2001-06-277 | 7. 15 | OFFRE DE SERVICES : ANALYSE DES PROCESSUS   |
| 2001-06-278 | 7. 16 | RÉFORME CADASTRALE : REPRÉSENTANT DE LA MUNICIPALITÉ À TITRE DE « GRAND PROPRIÉTAIRE »        |
| 2001-06-279 | 7. 17 | NOMS DONNÉS AUX RUES DU PROJET DOMICILIAIRE DU PARCOURS DU VIEUX VILLAGE                      |
| 2001-06-280 | 7. 18 | INCLUSION DANS LE SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT RÉVISÉ DE LA RUE SHEFFORD À TITRE DE ZONE PATRIMONIALE |
| 2001-06-281 | 7. 19 | DÉVELOPPEMENT DU MONT AKI   |
| 2001-06-282 | 7. 20 | PARC INDUSTRIEL DE L'AUTOROUTE  |

### **8. AFFAIRES DU PERSONNEL**

- |             |      |   |
|-------------|------|---|
| 2001-06-283 | 8. 1 | SERVICE DE GESTION DU TERRITOIRE' RÉMUNÉRATION DES ÉTUDIANTS      |
| 2001-06-284 | 8. 2 | EMBAUCHE D'ÉTUDIANTS AUX USINES D'ÉPURATION ET DE FILTRATION      |
| 2001-06-285 | 8. 3 | EMBAUCHE D'UNE PERSONNE POUR ACCOMPAGNER LES ENFANTS À LA PISCINE |
| 2001-06-286 | 8. 4 | EMBAUCHE D'ANIMATEURS POUR LES CAMPS DE JOUR, ÉTÉ 2001            |

### **9. CORRESPONDANCE ET DÉPÔT DE DOCUMENTS**

- |       |      |  |
|-------|------|--|
| N. M. | 9. 1 | DÉPÔT DE LA LETTRE DE MADAME JOSÉE GARANT, CHEF DU SERVICE DES LIAISONS AVEC LES PARTENAIRES ET LES USAGERS, MINISTÈRE DES TRANSPORTS, RELATIVEMENT AUX DEMANDE CONCERNANT LES PONTS ADAMSVILLE ET PATENAUDE |
| N. M. | 9. 2 | DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE LA HAUTE-YAMASKA TENUE LE 10 MAI 2001  |
| N. M. | 9. 3 | DÉPÔT DE LA LETTRE DE MADAME MARIE-CLAUDE VALLÉE RELATIVEMENT AU PROJET DE PARC, RUE DES PATRIOTES   |

04 JUIN 2001

**10. VARIA**

- N. M. 10.1 DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA RÉGIE AÉROPORTUAIRE RÉGIONALE DES CANTON-DE-L'EST TENUE LE 19 AVRIL 2001
- 2001-06-287 10.2 DEMANDE RELATIVE À LA RÉFECTION DES RUE ADAMSVILLE ET BROUSSEAU DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'INFRASTRUCTURE CANADA-QUÉBEC

**11. INFORMATION SUR LES REGROUPEMENTS MUNICIPAUX**

**12. PÉRIODE DE QUESTIONS**

- 2001-06-288 **13. LEVÉE DE LA SÉANCE**

LE GREFFIER

PIERRE SIMONEAU, O.M.A.

---

**2001-06-259**

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE  
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 JUIN 2001**

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER PAUL M. ROLLAND  
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER JEAN McMASTER  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'adopter l'ordre du jour avec les modifications suivantes :

- les sujets suivants ont été ajoutés au **VARIA** de l'ordre du jour :
- 10.1 DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA RÉGIE AÉROPORTUAIRE RÉGIONALE DES CANTON-DE-L'EST TENUE LE 19 AVRIL 2001
- 10.2 DEMANDE RELATIVE À LA RÉFECTION DES RUE ADAMSVILLE ET BROUSSEAU DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'INFRASTRUCTURE CANADA-QUÉBEC

**ADOPTÉ**

04 JUIN 2001

**2001—06—260**

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE SPÉCIALE DU  
CONSEIL MUNICIPAL TENUE LE 23 MAI 2001**

ATTENDU QUE les membres du conseil ont reçu au préalable copie dudit  
procès-verbal ;

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER JEAN-GUY TARTE  
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER ONIL COUTURE  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'adopter, tel que rédigé, le procès-verbal de l'assemblée spéciale du conseil  
municipal tenue le 23 mai 2001.

**ADOPTÉ**

**2001—06—261**

**ADOPTION DE LA LISTE DES COMPTES À PAYER DU MOIS DE  
MAI 2001**

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER PAUL M. ROLLAND  
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER PIERRE BRASSARD  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'adopter la liste des comptes à payer du mois mai 2000 au montant de **(HUIT  
CENT QUARANTE MILLE CENT SOIXANTE-SIX DOLLARS ET  
QUATRE-VINGT-DEUX CENTS (840 166,82 \$))** à payer par le fonds  
d'administration, le tout conformément à la liste jointe et approuvée, tel que  
requis par la Loi.

D'autoriser la trésorière à émettre les chèques en paiement desdits comptes

**ADOPTÉ**

**N. M.**

**DÉPÔT DE LA LISTE DES PERMIS DE CONSTRUCTION DU MOIS DE  
MAI 2001**

04 JUIN 2001

Les membres du conseil ont pris connaissance de la liste des permis de construction du mois de mai 2001. Le montant des permis émis durant le mois de mai se chiffre à **UN MILLION NEUF CENT QUATRE-VINGT-DIX SEPT MILLE CENT VINGT DOLLARS (1 997 120 \$)**.

**N. M.**

**DÉPÔT DE L'ÉTAT DES REVENUS ET DES DÉPENSES AU  
1<sup>ER</sup> JUIN 2001**

Les membres du Conseil ont pris connaissance de l'état des revenus et des dépenses au 1<sup>er</sup> juin 2001 en vertu de l'article 105. 4 de la Loi sur les cités et villes.

**2001—06—262**

**NOMINATION DU MAIRE SUPPLÉANT POUR LES MOIS DE  
JUILLET, AOÛT, SEPTEMBRE ET OCTOBRE 2001**

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER JEAN-GUY TARTE  
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER PAUL M. ROLLAND  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE Monsieur le conseiller ONIL COUTURE soit nommé maire suppléant pour les mois de juillet, août, septembre et octobre 2001.

**ADOPTÉ**

**2001—06—263**

**TOURNOI DE GOLF ANNUEL DU CONSEIL RÉGIONAL DE  
DÉVELOPPEMENT DE LA MONTÉRÉGIE ET DE MONTÉRÉGIE  
ÉCONOMIQUE**

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER PAUL M. ROLLAND  
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER ONIL COUTURE  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

04 JUIN 2001

D'autoriser la trésorière à payer la somme de **QUATRE-VINGTS DOLLARS (80,00 \$)**, taxes incluses, au Conseil régional de développement de la Montérégie, somme représentant la participation de deux personnes, dont Madame Pauline Quinlan, au souper du tournoi de golf annuel du Conseil régional de développement de la Montérégie et de Montérégie économique.

**ADOPTÉ**

**2001—06—264**

**TOURNOI DE GOLF DU MAIRE DE LA VILLE DE COWANSVILLE**

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER ONIL COUTURE  
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER PAUL M. ROLLAND  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser la trésorière à payer la somme de **SIX CENTS DOLLARS (600 \$)** au Tournoi du maire de Cowansville, somme représentant la participation de quatre (4) personnes au tournoi de golf et au souper ainsi que la participation de deux (2) personnes au souper seulement.

**ADOPTÉ**

**2001—06—265**

**AMENDEMENT BUDGÉTAIRE AU 31 MAI 2001**

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER JEAN-GUY TARTE  
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER ONIL COUTURE  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'adopter, tels que déposés, les amendements budgétaires pour la période du 28 mars au 31 mai 2001.

D'autoriser la trésorière à effectuer lesdits amendements budgétaires.

QUE ladite liste des amendements budgétaires fasse partie intégrante de la présente résolution.

**ADOPTÉ**

04 JUIN 2001

**2001-06-266**

**ACHAT D'IMMOBILISATION FINANÇÉ À MÊME LE SURPLUS –  
EXERCICE FINANCIER 2001**

ATTENDU la résolution no 2001-01-011;

ATTENDU QUE les montants du tableau ci-dessous ne seront pas utilisés ou que les montants qui avaient été prévus antérieurement sont insuffisants:

<b>Service</b>	<b>Description</b>	<b>\$ Prévus</b>	<b>\$ Réel</b>	<b>\$ Écart</b>
Travaux publics	Équipement localisation aqueduc	10 500,00 \$	10 043,89 \$	(456,11 \$)
Travaux publics	Télémetrie	15 000,00 \$	0,00 \$	(15 000,00 \$)
		<b>25 500,00 \$</b>	<b>10 043,89 \$</b>	<b>(15 456,11 \$)</b>

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER JEAN McMASTER  
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER JEAN-GUY TARTE  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'annuler la somme de **QUINZE MILLE QUATRE CENT CINQUANTE-SIX DOLLARS ET ONZE CENTS (15 456,11 \$)** à même le surplus accumulé pour financer les dépenses en immobilisations.

**ADOPTÉ**

**2001-06-267**

**ACHAT D'IMMOBILISATIONS FINANÇÉES PAR LE FONDS DE  
ROULEMENT – EXERCICE FINANCIER 2001**

ATTENDU la résolution 2001-01-012 ;

ATTENDU QUE les montants du tableau ci-dessous ne seront pas utilisés ou que les montants qui avaient été prévus antérieurement sont insuffisants :



04 JUIN 2001

Service	Description	\$ Prévus	\$ Réel	\$ Écart
Administration	Photocopieur	12 878,29 \$	3 767,38 \$	(9 110,91) \$
Administration	Équipements informatiques	10 716,00 \$	11 120,65 \$	404,65 \$
Sécurité publique	Boyau	3 784,00 \$	4 310,95 \$	526,95 \$
Sécurité publique	Appareils respiratoires	19 631,00 \$	18 675,92 \$	(955,08) \$
Sécurité publique	Thermal Bullard	29 906,00 \$	24 980,67 \$	(4 925,33) \$
Sécurité publique	Génératrice	920,00 \$	795,68 \$	(124,32) \$
Hygiène du milieu	Réservoir - chloration	26 329,00 \$	11 329,00 \$	(15 000,00) \$
Développement	Terrains inondables	121 346,00 \$	121 908,20 \$	562,20 \$
Loisirs	Équipement - réseau	2 570,00 \$	0,00 \$	(2 570,00) \$
Loisirs	Équipements informatiques	3 500,00 \$	4 089,22 \$	589,22 \$
		<b>231 580,29 \$</b>	<b>200 977,67 \$</b>	<b>(30 602,62) \$</b>

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER JEAN McMASTER  
 APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER JEAN-GUY TARTE  
 ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'annuler les achats d'immobilisations financés par le fonds de roulement pour un montant de **TRENTE-DEUX MILLE SIX CENT QUATRE-VINGT-CINQ DOLLARS ET SOIXANTE-QUATRE CENTS ( 32 685,64 \$)**.

D'autoriser la trésorière à emprunter la somme de **DEUX MILLE QUATRE-CINGT-TROIS DOLLARS ET DEUX CENTS (2 083,02 \$)** pour financer les écarts excédentaires de certains achats prévus et que la dite somme soit remboursée au fonds de roulement sur une période de trois (3) ans.

**ADOPTÉ**

04 JUIN 2001

**2001—06—268**

**CROIX-ROUGE CANADIENNE, DIVISION DU QUÉBEC : DEMANDE  
DE CONTRIBUTION FINANCIÈRE**

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER PIERRE BRASSARD  
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER PAUL M. ROLLAND  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser la trésorière à payer la somme de **DEUX CENT CINQUANTE DOLLARS (250 \$)** à la Croix-Rouge canadienne, division du Québec, somme représentant la participation de la Ville de Bromont à la campagne de financement.

**ADOPTÉ**

**2001—06—269**

**HONORAIRES PROFESSIONNELS – VÉRIFICATION POUR  
L'EXERCICE FINANCIER 2000**

ATTENDU la réforme de la comptabilité municipale;

ATTENDU la lettre de Monsieur Marc Legendre c.a . vérificateur ;

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER JEAN McMASTER  
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER JEAN-GUY TARTE  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser la trésorière à payer la somme de **SEPT MILLE DOLLARS (7 000 \$)**, taxes en sus, à la firme Allaire Roberge Legendre pour les frais supplémentaires pour la vérification pour l'exercice financier 2000.

**ADOPTÉ**

**2001—06—270**

**ADJUDICATION DU CONTRAT DE RAPIÉÇAGE DU PAVAGE –  
APPEL D'OFFRE NUMÉRO TRV-07-2001**

04 JUIN 2001

ATTENDU QU'à la fermeture des soumission, le 1<sup>er</sup> juin 2001 à 11 heures, les soumissions suivantes ont été reçues :

<b>SOUSSIONNAIRE</b>	<b>MÉLANGE BITUMINEUX EB5/TONNE MÉTRIQUE</b>
Asphalte des Cantons inc.	165,00 \$*
Pavages Racines inc.	178,00 \$*
Construction DJL inc.	223,00 \$*

\* taxes applicables en sus

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER JEAN-GUY TARTE  
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER ONIL COUTURE  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'adjuger le contrat pour le rapiéçage du pavage à l'aide d'un mélange bitumineux EB-5 ,pour l'année 2001, au plus bas soumissionnaire conforme soit Asphalte des cantons inc. pour un montant de **CENT SOIXANTE-CINQ DOLLARS (165,00 \$)** la tonne métrique, taxes applicables en sus.

**ADOPTÉ**

**2001-06-271**

**ADJUDICATION DU CONTRAT DE PAVAGE DE PETITES SURFACES  
- APPEL D'OFFRES NUMÉRO TRV-08-2001**

ATTENDU QU'à la fermeture des soumission, le 1<sup>er</sup> juin 2001 à 11 heures, les soumissions suivantes ont été reçues :

<b>SOUSSIONNAIRE</b>	<b>MÉLANGE BITUMINEUX EB10- C/TONNE MÉTRIQUE</b>	<b>SCIAGE ET RÉPARATION AVANT PAVAGE</b>
Asphalte des Cantons inc.	130,00 \$*	13,00 \$/m. lin.*.
Pavages Racines inc.	148,00 \$*	12,00 \$/m. lin.*
Construction DJL inc.	167,25 \$*	15,00 \$/m. lin. *

\* taxes applicables en sus

04 JUIN 2001

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER JEAN-GUY TARTE  
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER ONIL COUTURE  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'adjuger le contrat de pavage de petites surfaces à l'aide d'un mélange bitumineux EC-10C et de sciage et préparation avant pavage, pour l'année 2001, au plus bas soumissionnaire conforme soit Asphalte des cantons inc. pour, respectivement, un montant de **CENT TRENTE DOLLARS (130,00 \$)** la tonne métrique, taxes applicables en sus et un montant de **TREIZE DOLLARS (13,00 \$)** le mètre linéaire, taxes applicables en sus.

**ADOPTÉ**

### **2001—06—272**

#### **MANDAT DONNÉ À UNE FIRME D'AVOCAT RELATIVEMENT AU RÉAMÉNAGEMENT DE LA RUE CHAMPLAIN**

ATTENDU la lettre de Monsieur Luc Bougie, directeur immobilier de Ski Bromont relativement au tronçon de la rue Champlain situé dans le stationnement de la Station de ski ;

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER JEAN McMASTER  
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER PIERRE BRASSARD  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

DE mandater M<sup>e</sup> Patrice Guay de la firme Dufresne Hébert Comeau, avocats, afin de prendre les procédures nécessaires afin que le tracé de la rue Champlain qui a un caractère public, ne soit pas modifié et que le tronçon situé dans le stationnement de la Station de ski, demeure en place et sans altération.

**ADOPTÉ**

### **N. M.**

#### **OFFRE D'ACHAT D'UN TERRAIN À L'INTERSECTION DE CHEMIN DE GASPÉ ET DE LA RUE DE CHÂTEAUGUAY**

Les membres du Conseil ont pris connaissance de l'offre d'achat de Monsieur Claude Lachappelle.

04 JUIN 2001

**N. M.**

**NOUVELLE OFFRE D'ACHAT D'UNE PARTIE DES LOTS 227 ET P-101 FAITE PAR MONSIEUR MYRON DUNN**

Les membres du Conseil ont pris connaissance de l'offre d'achat de Monsieur Myron Dunn.

**2001—06—273**

**OFFRE D'ACHAT DU LOT 1276 DU CADASTRE DE BROMONT FAITE PAR MADAME ELAINE MESSIER**

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER PAUL M. ROLLAND  
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER MARCEL DION  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'accepter l'offre d'achat du lot 1276 du cadastre officiel de Bromont faite par Madame Elaine Messier, pour la somme de **MILLE CINQ CENTS DOLLARS (1 500 \$)**, taxes en sus si applicables.

D'autoriser la mairesse ou, en son absence, le maire suppléant et le greffier ou, en son absence la greffière par intérim, à signer, pour et au nom de la Ville de Bromont, ledit acte de vente.

**ADOPTÉ**

**2001—06—274**

**INSTALLATION DE DEUX (2) PANNEAUX « ARRÊT » SUR LA RUE CHAMPLAIN, À L'INTERSECTION DE LA RUE DE CHÂTEAUGUAY**

ATTENDU QU'il y a de plus en plus de circulation sur la rue Champlain ;

ATTENDU QU'une pétition a été signée par des résidants de ce secteur ;

ATTENDU QU'il faut prévenir toute sorte d'accident ;

ATTENDU QU'il y a de plus en plus d'enfants dans ce secteur ;

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER ONIL COUTURE  
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER MARCEL DION  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

04 JUIN 2001

QUE deux (2) panneaux d'arrêt obligatoire soit installés sur la rue Champlain direction sud et direction nord à l'intersection de la rue de Châteauguay.

**ADOPTÉ**

**2001—06—275**

**DEMANDE D'APPUI POUR LE PROJET D'ÉCOLE PRIMAIRE  
PUBLIQUE À PÉDAGOGIE WALDORF**

ATTENDU QUE les membres du Conseil ont pris connaissance de la lettre de Madame Gisèle Breton, présidente de l'association Au rythme des saisons ;

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER PIERRE BRASSARD  
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER JEAN McMASTER  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal appuie les démarches de l'association Au rythme des saisons, organisme sans but lucratif, dont l'objectif est de fonder une école primaire publique à pédagogie Waldorf sur le territoire de la Commission scolaire du Val-des-cerfs.

**ADOPTÉ**

**2001—06—276**

**BUDGET SUPPLÉMENTAIRE DE L'OFFICE MUNICIPAL  
D'HABITATION DE BROMONT**

ATTENDU QUE les membres du Conseil ont pris connaissance de la demande de budgets supplémentaires faite par Madame Sylvie Lafontaine, directrice de l'Office municipal d'habitation de Bromont ;

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER ONIL COUTURE  
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER JEAN McMASTER  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal accepte le budget supplémentaire relativement au poste 614130, « Contribution comité gestion informatique » pour un montant de **MILLE CINQ CENTS DOLLARS (1 500 \$)**.

04 JUIN 2001

D'autoriser la trésorière à payer à l'Office municipal d'habitation de Bromont la somme de **CENT CINQUANTE DOLLARS (150 \$)** ce qui représente 10% dudit budget supplémentaire demandé par l'Office.

DE ne pas accepter le budget supplémentaire du poste 612920 « Honoraires professionnelles ».

**ADOPTÉ**

**2001—06—277**

**OFFRE DE SERVICES : ANALYSE DES PROCESSUS**

ATTENDU QUE les membres du Conseil ont pris connaissance de l'offre de services, datée du 17 mai 2001, relative à la révision des processus, présenté par Monsieur Sylvain Létourneau, directeur du Programme CAP<sup>2</sup>, IBM Canada Ltée;

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER PAUL M. ROLLAND  
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER ONIL COUTURE  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal accepte l'offre de services faite par Monsieur Létourneau, directeur du Programme CAP<sup>2</sup>, IBM Canada Ltée., relativement à la révision des processus de la Ville de Bromont.

D'autoriser la trésorière à payer la somme de **QUINZE MILLE DOLLARS (15 000 \$)**, somme représentant une partie du coût de ladite offre de services professionnels.

QUE le solde restant soit négocié avec la firme IBM Canada Ltée dans le cadre de Bromont collectivité ingénieuse.

D'autoriser la mairesse, Madame Pauline Quinlan et le greffier, Monsieur Pierre Simoneau, à signer, pour et au nom de la Ville de Bromont, tout document donnant effet au présent mandat.

**ADOPTÉ**

**2001—06—278**

**RÉFORME CADASTRALE : REPRÉSENTANT DE LA  
MUNICIPALITÉ À TITRE DE « GRAND PROPRIÉTAIRE »**

04 JUIN 2001

ATTENDU QUE les membres du Conseil ont pris connaissance de la documentation relative à la réforme cadastrale ;

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER JEAN-GUY TARTE  
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER MARCEL DION  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE Monsieur François Bernard soit mandaté pour représenter la Ville de Bromont auprès du ministère des ressources naturelles relativement à des travaux de rénovation cadastrale dans la municipalité.

**ADOPTÉ**

**2001—06—279**

**NOMS DONNÉS AUX RUES DU PROJET DOMICILIAIRE DU  
PARCOURS DU VIEUX VILLAGE**

ATTENDU QUE le Conseil municipal de la Ville de Bromont a décidé que le thème regroupant les noms de rues du projet domiciliaire du Parcours du vieux village soit « les vieux métiers » ;

ATTENDU QUE les noms de rues suivants ont déjà été donnés :

Rue des Patriotes  
Rue du Bourgmestre  
Rue du Chapelier

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER MARCEL DION  
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER PIERRE BRASSARD  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

DE donner les noms de rues suivants aux rues à être ouvertes dans le projet domiciliaire le Parcours du vieux village :

<b>RUES*</b>	<b>NOMS DE RUE</b>
<b>A</b>	Rue des Ancêtres
<b>B</b>	Rue de l'Aubergiste
<b>C</b>	Rue du Charpentier
<b>D</b>	Rue du Ferblantier
<b>E</b>	Rue du Tisserand
<b>F</b>	Rue de l'Horloger
<b>G</b>	Rue du Maquignon
<b>H</b>	Rue du Forgeron

\* Les lettres font référence au plan joint à la présente résolution

**ADOPTÉ**



04 JUIN 2001

**2001—06—280**

**INCLUSION DANS LE SCHEMA D'AMENAGEMENT REVISÉ DE LA  
RUE SHEFFORD À TITRE DE ZONE PATRIMONIALE**

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER ONIL COUTURE  
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER JEAN-GUY TARTE  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que le Conseil municipal de la Ville de Bromont demande à la Municipalité régionale de comté de la Haute-Yamaska de modifier son schéma d'aménagement, par l'ajout des dispositions suivantes :

1. Identifier le noyau villageois Shefford, à titre « d'ensemble villageois et patrimonial » ( voir l'annexe A , le périmètre du secteur concerné )
2. Ajouter une nouvelle section au schéma, la section suivante :

« Ensemble villageois et patrimonial

L'intérêt accordé à ces secteurs est en relation avec les caractéristiques particulières de ces milieux. L'architecture et l'implantation des bâtiments, la mixité des usages, de même que les aménagements extérieurs témoignent de l'histoire des municipalités de la M.R.C. (Ville de Bromont).

Les municipalités concernées (Ville de Bromont) pourront adopter des mesures spécifiques afin de préserver et de mettre en valeur ces noyaux villageois, et ainsi s'assurer d'une intégration harmonieuse des activités, des projets de rénovations ou de construction, des projets d'aménagements extérieurs. Ces normes pourraient toucher les éléments suivants :

- Superficie des terrains
- L'implantation des bâtiments
- Les caractéristiques architecturales
- Les usages
- Les aménagements extérieurs et le mobilier urbain
- Les enseignes

**ADOPTÉ**

**2001—06—281**

**DÉVELOPPEMENT DU MONT AKI**

**04 JUIN 2001**

ATTENDU QUE le promoteur du projet du Mont Aki a soumis , en 1998, son projet de développement domiciliaire à la Ville de Bromont ;

ATTENDU QUE le Comité consultatif d'urbanisme a donné son appui audit projet, le 12 août 1998 ;

ATTENDU QUE le Conseil municipal a entériné les recommandations du comité consultatif d'urbanisme concernant ledit projet et ce, en date du 8 septembre 1998 ;

ATTENDU QUE, depuis ce temps, la Ville de Bromont a adopté un règlement concernant les ententes relatives à des travaux municipaux ;

ATTENDU QUE le promoteur à satisfait aux exigences spécifiées dans les recommandations du Comité consultatif d'urbanisme en fournissant à la Ville des plans et profils du projet réalisés par des ingénieurs et que lesdits plans sont conformes aux règlement municipaux ;

ATTENDU les lettres datées du 27 février et du 28 mai 2001 du Groupe Technika, adressées à Monsieur Nicolas Rousseau ;

ATTENDU le plan LANI-003 qui accompagnait la lettre du 28 mai 2001-06-07

**IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER PIERRE BRASSARD  
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER PAUL M. ROLLAND  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

D'accepter, en principe, lesdits travaux correctifs à être effectués par le promoteur ainsi que le plan d'infrastructures LANI-003 daté du 27 février 2001.

DE négocier le protocole d'entente requis selon le règlement concernant les ententes relatives à des travaux municipaux.

**ADOPTÉ**

**2001—06—282**

**PARC INDUSTRIEL DE L'AUTOROUTE**

**IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER JEAN-GUY TARTE  
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER JEAN McMASTER  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

Que le Conseil municipal de la Ville de Bromont demande à la Municipalité régionale de comté de la Haute-Yamaska de modifier son schéma d'aménagement, par l'ajout des dispositions suivantes :

04 JUIN 2001

Identifier la zone 101-100, à titre « d'aire urbaine » ( voir l'annexe A, le périmètre du secteur concerné )

**ADOPTÉ**

**2001—06—283**

**SERVICE DE GESTION DU TERRITOIRE' RÉMUNÉRATION DES  
ÉTUDIANTS**

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER PAUL M. ROLLAND  
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER JEAN McMASTER  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'annuler la résolution 2001-04-171

QUE les salaires soient pour les heures réellement travaillées:

- 14.00 \$ de l'heure pour le technicien en eau potable
- 12.00 \$ de l'heure pour le technicien en eaux usées
- 10.75 \$ de l'heure pour le géographe.

**ADOPTÉ**

**2001—06—284**

**EMBAUCHE D'ÉTUDIANTS AUX USINES D'ÉPURATION ET DE  
FILTRATION**

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER PAUL M. ROLLAND  
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER JEAN McMASTER  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'embaucher Monsieur François Rufiange, à titre d'étudiant à l'usine de filtration, dans le cadre du programme "Placement carrière été" pour une durée de 13 semaines, à partir du 27 mai 2001, au taux horaire de 14.00 \$ pour les heures réellement travaillées.

04 JUIN 2001

D'embaucher Madame Nadia Mercier, à titre d'étudiante à l'usine d'épuration, dans le cadre du programme "Placement carrière été" pour une durée de 10 semaines, à partir du 18 juin 2001, au taux horaire de 12.00 \$ avec un horaire de 37 heures par semaine.

**ADOPTÉ**

**2001—06—285**

**EMBAUCHE D'UNE PERSONNE POUR ACCOMPAGNER LES ENFANTS À LA PISCINE**

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER PAUL M. ROLLAND  
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER JEAN McMASTER  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'embaucher Madame Isabelle Galipault pour accompagner les enfants en autobus lors des activités de piscine prévues au programme des loisirs

QUE son salaire soit de 7.50 \$ de l'heure pour les heures réellement travaillées.

**ADOPTÉ**

**2001—06—286**

**EMBAUCHE D'ANIMATEURS POUR LES CAMPS DE JOUR, ÉTÉ 2001**

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER PAUL M. ROLLAND  
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER JEAN McMASTER  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'embaucher les étudiants suivants à titre d'animateurs camps de jour, été 2001

<b>PERSONNELS CAMP DE JOUR ÉTÉ 2001</b>	
<b>NOM</b>	<b>POSTE</b>
Breton Marie-Andrée	Animatrice
Chabot Mylène	Animatrice
Clark Venette	Animatrice
Courchesne Diane	Animatrice
Demers Josiane	Animatrice

Fortin Andrée	Animatrice
Gaudreau Stéphanie	Animatrice
Gingras Marie-Claude	Animatrice
Hains Geneviève	Animatrice
Laplante Nathalie	Resp. bouts-de choux
Lebel Véronique	Animatrice
Mailhot Claudia	Animatrice
Ménard Pascal	Animatrice
Perron-Abran Josée-Anne	Animatrice
Robert Dominique	Animatrice
Roy Beaudoin Catherine	Animatrice
St-Pierre Émilie	Animatrice
St-Pierre Evelyne	Animatrice

QUE les salaires des animateurs soient conformes à la résolution 97-03-086.

**ADOPTÉ**

**N. M.**

**DÉPÔT DE LA LETTRE DE MADAME JOSÉE GARANT, CHEF DU SERVICE DES LIAISONS AVEC LES PARTENAIRES ET LES USAGERS, MINISTÈRE DES TRANSPORTS, RELATIVEMENT AUX DEMANDE CONCERNANT LES PONTS ADAMSVILLE ET PATENAUDE**

Les membres du Conseil ont pris connaissance de la lettre de Madame Garant.

**N. M.**

**DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE LA HAUTE-YAMASKA TENUE LE 10 MAI 2001**

Les membres du Conseil ont pris connaissance dudit procès-verbal.

**N. M.**

**DÉPÔT DE LA LETTRE DE MADAME MARIE-CLAUDE VALLÉE RELATIVEMENT AU PROJET DE PARC, RUE DES PATRIOTES**

Les membres du Conseil ont pris connaissance de la lettre de Madame Vallée.

04 JUIN 2001

**N. M.**

**DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DU CONSEIL  
D'ADMINISTRATION DE LA RÉGIE AÉROPORTUAIRE RÉGIONALE  
DES CANTON-DE-L'EST TENUE LE 19 AVRIL 2001**

Les membres du Conseil ont pris connaissance de dudit procès-verbal.

**2001—06—287**

**DEMANDE RELATIVE À LA RÉFECTION DES RUE ADAMSVILLE ET  
BROUSSEAU DANS LE CADRE DU PROGRAMME  
D'INFRASTRUCTURE CANADA-QUÉBEC**

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER MARCEL DION  
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER JEAN-GUY TARTE  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal de la Ville de Bromont autorise Monsieur Nicolas Rousseau à présenter le projet de réfection des rue d'Adamsville et Brousseau, tel que soumis, dans le cadre du programme d'infrastructures Canada-Québec.

QUE les sommes d'argent nécessaires à la réalisation dudit projet seront disponibles lors de l'approbation du projet.

**ADOPTÉ**

**N. M.**

**INFORMATION SUR LES REGROUPEMENTS MUNICIPAUX**

Madame Pauline Quinlan informe les citoyens de la rencontre qui s'est tenue le 22 mai dernier où un rapport sur les impacts financiers et fiscaux a été déposé relativement au regroupement municipal. Une rencontre est prévue au mois d'août.

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

- Monsieur Roger Bourque demande des informations relatives aux regroupements municipaux. Il s'informe si la réfection de la rue de Lévis peut être incluse dans les demandes faites par la ville dans le cadre de Programme d'infrastructures Canada-Québec. Il s'informe du mandat donné à une firme d'avocats concernant la rue Champlain.

**04 JUIN 2001**

- Madame Anne-Marie Cadieux demande s’il y a une date butoir concernant les fusions. Elle informe le Conseil de l’augmentation du nombre d’élèves qui fréquentent l’école de la Chantignole. Elle souligne que ladite école est devenue trop petite.
- Monsieur Jacques Lapensée demande où en est l’étude relative à la fusion avec Granby. Il demande l’objet de la conférence de presse avec la ministre Pauline Marois. Il s’informe du projet de studios de cinéma.
- Monsieur Michel Demers informe le Conseil que le fauchage des pelouses n’est pas fait convenablement et que dans certain cas, n’est pas fait du tout. Il dépose au Conseil une liste de ces endroits.
- Un citoyen demande pourquoi la Ville n’installe pas de dos d’âne sur la rue Champlain.
- Monsieur Latour demande des informations sur les nouveaux noms de rue du Parcours du vieux village.
- Madame Anne Bouchard se plaint que, depuis le déménagement des bureaux des loisirs au Centre sportif, la clientèle de Café Internet a beaucoup baissé sans doute parce que les gens pensent qu’il est fermé.
- Madame Anne-Marie Cadieux demande s’il y a une date butoir pour que l’étude sur les loisirs soit déposée.

**2001—06—288**

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

**IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER JEAN-GUY TARTE  
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER MARCEL DION  
ET RÉSOLU À L’UNANIMITÉ**

QUE la présente séance soit levée.

**ADOPTÉ**

---

**PAULINE QUINLAN, MAIRESSE**

---

**PIERRE SIMONEAU, o. m. a., GREFFIER**